



PACSE abandon du logement

Par **SHURIKEN1981**, le **27/02/2013 à 22:36**

Bonjour,rrnrnJe viens voir vos experiences mes avoir des affirmationsrrnJe me suis pascé dans le courant aout debut septembre 2007rnavant tout ca j'ai vaicu 1 an avec la personne, je suis parti en mission avec l'armée pendant 6 mois j'ai laisser mon appartement avec qui a l'epoque je vivais sur draguignan 83 lorsque je suis partie elle a attendu 2 a 3 semaine pour se faire cloquer par un autre militaire et elle sais depacse au mois novembre 2007 entre temps son nouveau compagnon et elle mon vidé l'appart lorsque je suis revenue plus rien dans l'appart des grottes de chien pardon pour le terme, bref elle na pas payer les loyers, lorsque je suis revenu de mission au bout de 6 mois le proprio voulais que je repaie sur une duree de 6mois pensez vous que risquer sa vie a ce prix de rembourser alors que je lui ai laisser l'argent et ma carte de retrait, bref au jour d'aujourd'hui je paie et je voudrais lui faire participer aussi pouvez m'orienter dans les démarches merci

Par **citoyenalpha**, le **03/03/2013 à 07:41**

Bonjourrrnrnl'affaire remontant à 2007 il vous sera difficile d'obtenir réparation. Pourquoi ne pas avoir agit avant?rrnrnComment avez vous été informé de la dissolution de votre PACS?rrnrnA quel nom était l'appartement?rrnrnVotre ex partenaire disposait-elle de votre argent par un autre moyen que la carte de retrait? rrnrnDans l'attente de votre réponse